

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HAIX Active-Polish (alle Farbtöne)

Date de révision: 04.03.2021

Code du produit: 510-001

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

HAIX Active-Polish (alle Farbtöne)

Abreviations: AC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produits chimiques pour l'industrie de traitement du cuir.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Coro Products UG (haftungsbeschränkt)	
Rue:	Am Mittelpfad 59	
Lieu:	D-65468 Trebur	
Téléphone:	06145-95 499 22	Téléfax: 06145-95 499 24
e-mail:	verkauf@coroproducts.com	
Interlocuteur:	Eduard Blesius	Téléphone: 01520-6612227
Service responsable:	Produktsicherheit verkauf@coroproducts.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

01520-6612227

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils supplémentaires

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

PBT resp. vPvB = negativ

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Apprêt

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HAIX Active-Polish (alle Farbtöne)

Date de révision: 04.03.2021

Code du produit: 510-001

Page 2 de 6

Composants dangereux

Nº CAS	Substance	Quantité
Nº CE	Nº Index	Nº REACH
Classification SGH		
Kohlenwasserstoffe, C15-C20, n-Alkane, Isoalkane, Cycloalkane, <0,03% Aromaten		2,5-10,0%
934-956-3		01-2119827000-58
Asp. Tox. 1; H304		
Kohlenwasserstoffe, C13-C16, n-Alkane, Isoalkane, Cycloalkane, <0,03% Aromaten		1,0-2,5%
934-954-2		01-2119826592-36
Asp. Tox. 1; H304		
Kohlenwasserstoffe, C12-C15, n-Alkane, Isoalkane, Cycloalkane, <2% Aromaten		1,0-2,5%
920-107-4		01-2119453414-43
Asp. Tox. 1; H304 EUH066		

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Pas de risques spéciaux à signaler.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger.
Changer les vêtements imprégnés.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologue.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration! Observation ultérieure pour détecter d'éventuels symptômes de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Surveiller la circulation sanguine.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée. mousse résistante à l'alcool. extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HAIX Active-Polish (alle Farbtöne)

Date de révision: 04.03.2021

Code du produit: 510-001

Page 3 de 6

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent. Evacuer les personnes en lieu sûr. Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser le produit épandu s'infiltrer dans le sol. Colmater les bouches de canalisations.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Matière appropriée pour recueillir le produit : Sable, kieselguhr, liant universel. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Ventiler la zone concernée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail. Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants : inhalation. contact avec la peau. contact avec les yeux. Conserver le récipient bien fermé.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Information supplémentaire

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Température de stockage conseillée : de °C: 10 à °C: 20. Température de stockage momentanée maximale autorisée : 30 °C. Protéger contre : gel. Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas stocker ensemble avec : Acide. Base. Agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HAIX Active-Polish (alle Farbtöne)

Date de révision: 04.03.2021

Code du produit: 510-001

Page 4 de 6

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
141-43-5	Ethanolamine	1 3	2,5 7,6		VME (8 h) VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire: non indispensable. Modèles de protection oculaire recommandés : Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Protection des mains: Gants à usage unique. Matériau approprié: NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel).

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable. Modèles de vêtements de protection recommandés : Manteau de laboratoire. Tablier.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte
Couleur:	incolore, noir, marron etc.
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur (à 20 °C):	neutre

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	ca. 100 - 270 °C
--	------------------

Point d'éclair:	Pas de point d'éclair jusqu'à : 105 °C
-----------------	--

Inflammabilité

solide:	non inflammable
gaz:	non inflammable

Dangers d'explosion

non explosif.	
Densité (à 20 °C):	0,94 g/cm³
Hydrosolubilité:	miscible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HAIX Active-Polish (alle Farbtöne)

Date de révision: 04.03.2021

Code du produit: 510-001

Page 5 de 6

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes. Acide. Alcalis (bases).

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Préparation non contrôlée. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants .

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: >5000 mg/kg (Rat.).

Toxicité aiguë, dermique DL50: >2000 mg/kg (Lapin.)

Toxicité aiguë, par inhalation CL50: >2,0 mg/l (Rat.) Temps d'exposition: 4h

Effet irritant sur la peau : légèrement irritant.

Sensibilisation Contact avec la peau: non sensibilisant.

Irritation et corrosivité

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Effets sensibilisants

Préparation non contrôlée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Les essais de longue durée n'ont pas fourni d'indices d'un effet cancérogène. Aucune indication expérimentale relative à la génotoxicité in-vitro documentée. Aucune indication expérimentale relative à la génotoxicité in vivo documentée. Les études sur l'animal n'ont pas documenté d'effets toxiques pour la reproduction. pas de potentiel phototoxique aigu - phototoxicité in-vivo improbable. Aucun autre test biologique nécessaire.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Absence de données toxicologiques.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Les essais de longue durée n'ont pas fourni d'indices d'un effet cancérogène. Aucune indication expérimentale relative à la génotoxicité in-vitro documentée. Aucune indication expérimentale relative à la génotoxicité in vivo documentée. Les études sur l'animal n'ont pas documenté d'effets toxiques pour la reproduction. pas de potentiel phototoxique aigu - phototoxicité in-vivo improbable. Aucun autre test biologique nécessaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'a pas été vérifié.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été vérifié. Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été vérifié. Peut s'enrichir dans les organismes.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été vérifié.

12.6. Autres effets néfastes

Le produit n'a pas été vérifié.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser le produit épandu s'infiltrer dans le sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HAIX Active-Polish (alle Farbtöne)

Date de révision: 04.03.2021

Code du produit: 510-001

Page 6 de 6

Recommandations d'élimination

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

Code d'élimination des déchets - Produit

070299 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Résidus

070299 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV):

Teneur en composés organiques volatils (COV) en pourcentage pondéral : 0,0%

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)